

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07/10/2011- 1 –datant du 7 octobre 2011 portant sur le projet de Ligne à Grande Vitesse pour l'Indre**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE L'INDRE**

**MAIRIE DE PELLEVOISIN**

**REUNION DU 7 OCTOBRE 2011**

Date convocation et affichage	30 septembre 2011
Nombre de membres	14
Présents	11
Représenté	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

L'an deux mil onze, le sept octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude ROUX, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le trente septembre deux mil onze.

**Présents :** MM. Claude ROUX, Alain AUFRERE, Gérard SAUGET, Mmes Jacqueline BOULAY, Chantal PINON, Sylvie NIZIER, Stéphanie HUGUET, MM. Denis DOUBLIER, Michel TARTARIN, Denis LOGIE, et Jacques ROUET.

Mme Jacqueline BOULAY a été élue secrétaire de séance.

Vu le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris – Orléans – Clermont – Lyon (POCL) présente un intérêt de premier plan pour notre territoire,

Vu que la desserte de l'Indre est désormais inscrite dans l'ensemble des scénarios soumis par Réseau Ferré de France (RFF) au débat public. Les temps de parcours vers Paris seraient ainsi nettement améliorés, des liaisons rapides vers Lyon rendues possibles et le nombre de fréquences quotidiennes sauvegardées,

De surcroît ce projet permet de relier la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse (POLT) à la ligne nouvelle. Il offre ainsi une perspective à l'axe historique dont la modernisation constitue un enjeu majeur pour toutes les Régions qu'il dessert particulièrement au sud de l'Indre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'associe au travail réalisé par le Conseil général et la Communauté d'Agglomération Castelroussine et demande :

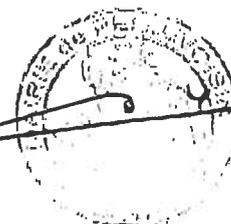
- Un raccordement de la LGV POCL à l'actuelle ligne POLT au sud de Vierzon, permettant l'amélioration la plus significative de la desserte de l'Indre.
- La confirmation de la desserte de l'Indre par 8 à 10 fréquences quotidiennes aller-retour en TAGV vers Paris,
- La prise en compte d'un raccordement de la ligne POLT à la LGV POCL en direction du sud-est tel que le prévoit le scénario Médian sur l'ensemble des scénarios soumis au débat public, notamment les scénarios Ouest, afin de rapprocher les territoires du Limousin et du Centre de l'Auvergne et du sud-est de la France.
- La prise en compte, dans ce projet, de la modernisation de la ligne POLT afin d'optimiser l'impact des raccordements entre les deux lignes pour l'ensemble des territoires desservis.
- L'étude par RFF des opportunités offertes par le raccordement de POLT à POCL pour la desserte du Limousin. En offrant des temps de parcours vers Paris analogues à ceux du barreau Limoges – Poitiers, en ouvrant la possibilité de rejoindre Clermont et Lyon et en réduisant massivement les investissements à réaliser, le projet POCL pourrait ainsi se substituer au barreau Limoges – Poitiers.
- L'inscription de ce projet dans la liste des lignes réalisables avant 2020 au sein du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT).

Pellevoisin, le 12 octobre 2011.

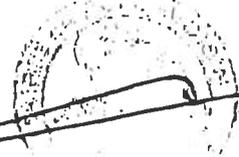
Transmise le 12 octobre 2011.

Publiée le 12 octobre 2011.

Le Maire,  
M. Claude ROUX



Le Maire,  
M. Claude ROUX



Accusé de réception en préfecture Le Maire certifie exécutoire la présente
036-213601552-20111007-DELO710-2011-1-DE
Date de signature : -
Date de réception : 20/10/2011

Reçue en Préfecture le